

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-quatorzième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 14 novembre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Procès-verbal de la deux cent soixante-quatorzième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 14 novembre 2005 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

MEMBRES :

PRÉSENT

ABSENT

BLEYAERT, Élodie
Membre étudiant

X

DUPONT-ROUSSE, Pierrette
Membre socio-économique

X

GIROUX, Jean-Pierre
Membre socio-économique

X

GRAND-MAÎTRE, Hélène
Vice-rectrice à l'administration
et aux ressources

X

LABINE, Serge
Membre socio-économique

X

RANCOURT, Francine
Professeure - Département
des sciences administratives

X

VAILLANCOURT, Jean
Recteur

X

PERSONNE CONVOQUÉE :

DUBÉ, Denis
Vice-recteur à l'enseignement et
à la recherche

X

INVITÉ :

BOUDREAU, Claude
Directeur
Communications et recrutement

X

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline
Secrétaire général

X

En l'absence du recteur, le président du Conseil d'administration préside la réunion. Ce dernier constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 20 heures.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion (17.10.05)
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Approbation du protocole entre l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) et l'Université du Québec en Outaouais
- 4.- Approbation du protocole d'entente cadre entre l'Universidad de Camagüey et l'Université du Québec en Outaouais
- 5.- Approbation du protocole entre le Groupe de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Groupe ESSCA) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 6.- Ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)
- 7.- Engagement d'un(e) conseiller(ère) en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières
- 8.- Prochaine assemblée
- 9.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-treizième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Approbation du Protocole entre l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) et l'Université du Québec en Outaouais

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) est un établissement d'enseignement supérieur privé localisé à Fès et autorisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique du Maroc.

Cet Institut offre depuis 2004 différents programmes universitaires en sciences de la gestion (BAC + 3 et BAC + 5) et encourage la formation à l'étranger et la mobilité des étudiants, particulièrement dans le cadre d'échanges internationaux. C'est dans cette optique que l'ILSG souhaite collaborer avec le département des sciences administratives et les modules concernés de l'UQO.

Ledit projet de protocole d'entente cadre débouchera sur des ententes spécifiques et feront l'objet d'addendum qui préciseront les modalités particulières d'application.

C'est en vertu des relations déjà établies entre l'ILSG et la directrice du Module des sciences de l'administration de l'UQO que ce protocole-cadre a pu voir le jour.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CX-1198 concernant l'approbation du Protocole d'entente cadre entre l'Institut libre des sciences de gestion de Fès (ILSG) (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

4.- Approbation du Protocole d'entente cadre entre l'Universidad de Camagüey et l'Université du Québec en Outaouais

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que l'Universidad de Camagüey est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche créé à Camagüey (Cuba) en 1967. C'est la troisième plus importante université de Cuba, regroupant 8 facultés et près de 500 professeurs à temps complet. L'Universidad de Camagüey a une tradition bien implantée d'échanges interuniversitaires, avec plus de 70 ententes universitaires internationales, et elle reçoit plus de 2000 étudiants internationaux par année.

En avril 2004, le professeur Jean-Pierre Deslauriers a été invité par le Centro de estudios para el trabajo comunitario de l'Universidad de Camagüey pour participer à un colloque intitulé Otro mundo es posible. En même temps, il a été invité à prononcer quelques conférences sur les méthodes de recherche qualitative. À cette occasion, les professeurs de ce centre de recherche se montrèrent intéressés à établir des liens formels entre les deux universités.

Les professeurs du Centro de estudios para el trabajo comunitario ont des intérêts communs avec plusieurs professeurs du Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

Le même rapprochement est possible au niveau de l'enseignement. En effet, ce centre est le promoteur d'un doctorat en développement communautaire. Il est possible d'établir des passerelles avec le programme de maîtrise en travail social de même qu'avec le doctorat en sciences sociales appliquées que l'Université du Québec en Outaouais se prépare à lancer.

Ledit projet de protocole d'entente cadre débouchera sur des ententes spécifiques et feront l'objet d'addendum qui préciseront les modalités particulières d'application.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CX-1199 concernant l'approbation du Protocole d'entente entre l'Universidad de Camagüey et l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

5.- Approbation du Protocole entre le Groupe de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Groupe ESSCA) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que le Groupe ESSCA est un établissement d'enseignement supérieur de commerce et de gestion créé à Angers (France) en 1909 au sein de l'Université Catholique de l'Ouest. Elle offre des programmes de premier et deuxième cycles universitaires (BAC + 3 et BAC + 5) visés par le Ministère de l'Éducation nationale de France.

Le Groupe ESSCA déploie ses activités à Angers, à Paris et à Budapest, avec une cinquantaine de professeurs permanents. Le Groupe ESSCA encourage la formation à l'étranger et la mobilité des étudiants, particulièrement dans le cadre d'échanges internationaux. C'est dans cette optique que le Groupe ESSCA souhaite collaborer avec le département des sciences administratives et les modules concernés de l'UQO.

Une première entente spécifique est déjà en cours et consiste en l'accueil à l'UQO d'une dizaine d'étudiants de l'École supérieure pour l'innovation et l'action vers les métiers de l'entreprise de Cholet, membre du Groupe ESSCA.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CX-1200 concernant l'approbation du Protocole d'entente entre le Groupe de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Groupe ESSCA) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO), laquelle est jointe en appendice.

6.- Ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Comité exécutif que la construction du CRTL se fait par lots de construction. La compagnie Boless

Inc. a été mandatée par la résolution 287-CA-4173 du Conseil d'administration, en date du 18 avril 2005, afin d'exécuter les travaux du « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur ». Les ordres de changement 1, 2 et 3 ont été adoptés au Comité exécutif du 29 août 2005 (résolution 270-CX-1187). Les ordres de changement du présent avis visent aussi à compléter certains éléments architecturaux, mécaniques ou électriques ou à pallier aux imprévus de construction. L'analyse des ordres de changement est assurée par la firme Génivar, mandatée à cette fin par le Conseil d'administration le 12 juillet 2004 (résolutions 278S-CA-4030A et 278S-CA-4031) et le consortium « Fortin, Corriveau, Salvail / Menkès Shooner Dagenais Letourneux architectes » mandaté à cette fin par le Conseil d'administration le 12 juillet 2004 (résolution 278S-CA-4033).

Les ordres de changement sont au montant de 183 075,47 \$ et visent :

- à assurer une meilleure qualité d'ensemble du bâtiment en construction;
- à augmenter la capacité des équipements mécaniques et électriques des bâtiments existants de façon à satisfaire à la demande supplémentaire occasionnée par l'ajout du CRTL;
- à améliorer le rendement énergétique du bâtiment du CRTL.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CX-1201 concernant les ordres de changement # 4 à # 10 et # 14 au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL), laquelle est jointe en appendice.

7.- Engagement d'un(e) conseiller(ère) en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite au départ à la retraite de madame Lyse Lareau, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de conseiller(ère) en gestion des ressources humaines, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Sara Boudreau à titre de conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et financières. Cette dernière entrera en fonction le 12 décembre 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 274-CX-1202 concernant l'engagement d'une conseillère en gestion des ressources humaines (**madame Sara Boudreau**) au Service des ressources humaines et financières, laquelle est jointe en appendice.

8.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 28 novembre 2005 à 12 h 15, si besoin il y a.

9.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 15.

Le président d'assemblée

Le secrétaire